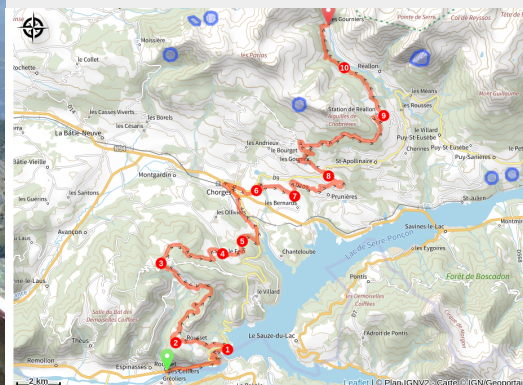


Rousset - Réallon (TSP Gravel)

Hautes-Alpes



(Emmanuel DANJOU)



Le Barrage de Serre Ponçon, la petite mer des Alpes du Sud, le Château d'Eau de la Provence

L'itinéraire bascule progressivement vers les versants ensoleillés. Il lie tout un chapelet de hameaux isolés en montagne puis sur les balcons du Lac de Serre Ponçon.

L'aller-retour au sommet du mont Colombis est un classique pour profiter de la vue panoramique à 360° et d'un bon bol d'air pur.

Infos pratiques

Pratique : Gravel

Durée : 5 h 45

Longueur : 55.5 km

Dénivelé positif : 2851 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Type : Etape

Thèmes : Lac et glacier,
Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Rousset

Arrivée : Les Gourniers, Réallon

Balisage :  GR  GRP  PR

Communes : 1. Rousset-Serre-Ponçon

2. Espinasses

3. Montgardin

4. Chorges

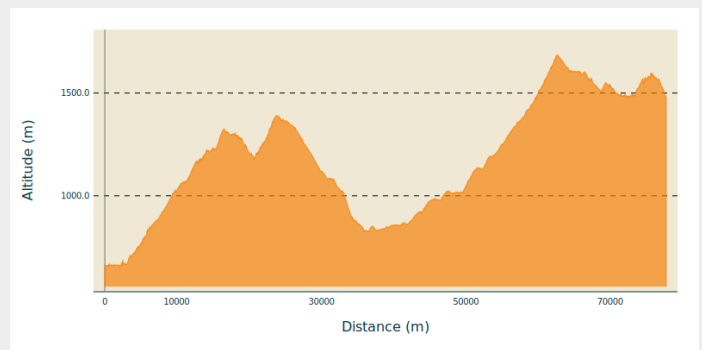
5. Prunières

6. Saint-Apollinaire

7. Savines-le-Lac

8. Réallon

Profil altimétrique



Altitude min 658 m Altitude max 1684 m

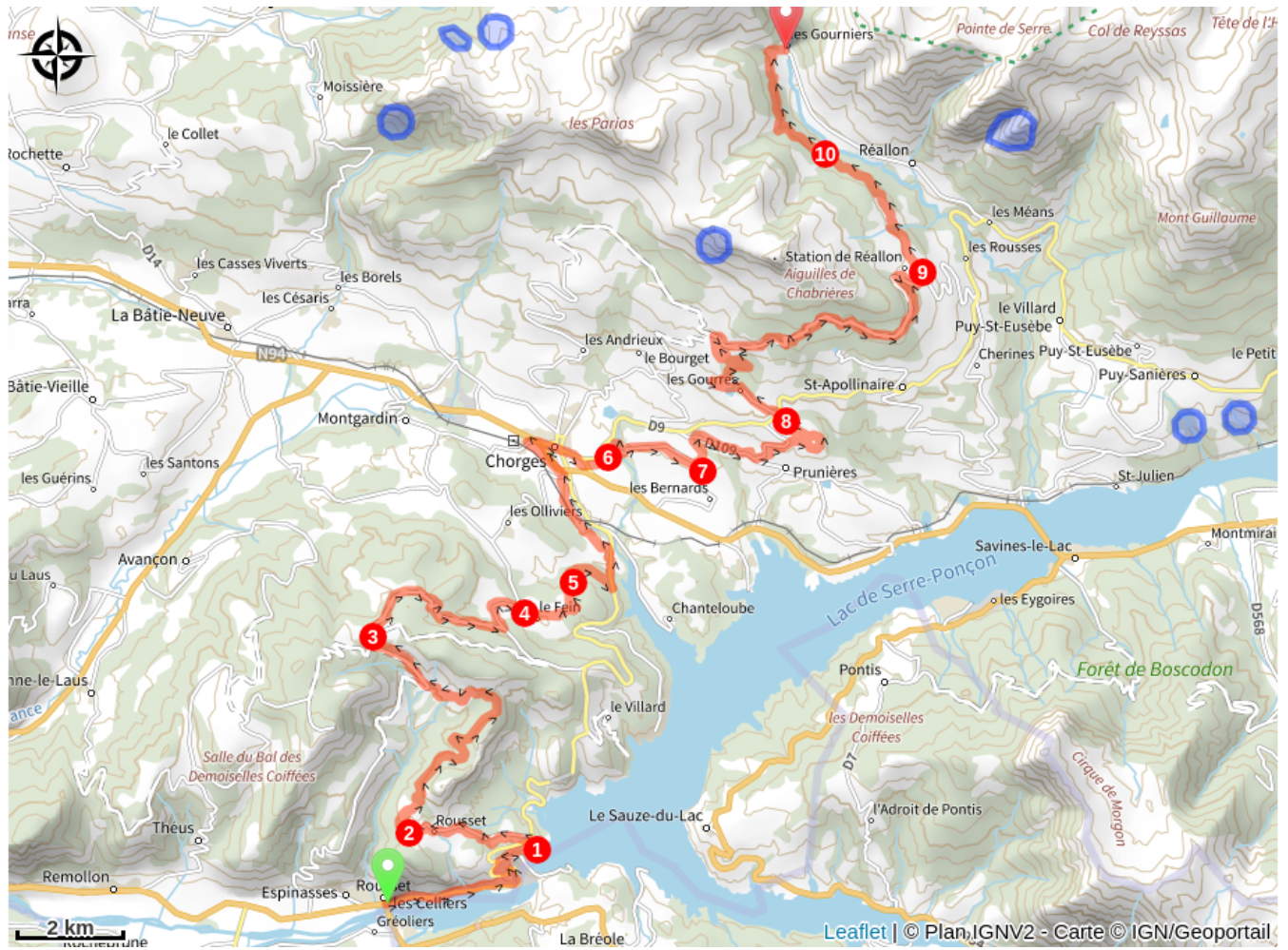
- 1) Au rond-point du barrage, monter à droite la D3 en direction de Rousset. Au panneau EDF, monter en direction du barrage de Serre Ponçon et rester sur la route principale. À l'intersection du Muséoscope du Lac, prendre à gauche jusqu'à Rousset-village (2km). Traverser Rousset en choisissant les options à gauche en restant sur la route principale puis la montée sur le chemin gravillonneux.
- 2) Au col de Pré du Laus, monter à droite puis à gauche. Suivre cette piste principale jusqu'au parc solaire d'Espinasse. Au parc solaire, monter complètement à droite (montée raide). À la barrière, continuer sur la piste à gauche. Rester sur le chemin principal jusqu'à Vière. À Vière (alt 1201m) tourner à droite en direction de "La Croix des Prés", puis rester sur la piste principale.
- 3) À la Croix des prés, (un aller-retour à gauche au Mont Colombis est possible). Descendre sur la piste principale. À la route tourner à gauche.
- 4) À la D203, continuer tout droit vers Le Fein et prendre le premier chemin à gauche (Chemin Clot Fouron) puis en face (Chemin des Bonnets). Descendre sur le chemin principal en lacets (vu sur le lac). Garder le chemin à droite, puis 2 fois à gauche. Après le raidillon en bordure du champ, descendre à gauche.
- 5) À Clôt Minet, descendre à droite en lisière de forêt. À clôt de Mare, descendre à gauche et rejoindre la route D3. (/!\) Descendre à gauche en direction de Chorges. À l'hôtel Club les Horizons du Lac, prendre à gauche puis la 1ère à droite. Au Villar, monter à gauche sur Le vieux Chemin. Traverser les champs, passer sous la voie de chemin de fer et prendre la vieille route à gauche. À Prevalier, tourner à gauche vers Chorges. Traverser la voie de chemin de fer et prendre à droite. À l'usine d'embouteillage, prendre le passage à niveau à droite.
- 6) À la gare de Chorges, au rond-point, prendre la direction du centre-ville. Passer la Brasserie des Alpes, traverser tout droit le centre-ville. Avant la N94, continuer à gauche sur la D9 en direction de Réallon. À la ferme, prendre à droite en direction des Augiers (balisage GR).
- 7) Aux "Augiers", monter la piste à gauche. À la route des Puy, (D109) descendre à droite et rejoindre le hameau "L'Eglise". À l'église, monter à gauche sur la route de Chabrières. Continuer à monter la route principale en lacets. Au point de vue dans le virage, monter à droite le chemin de la Clouisse. Après la ferme (Patou), tourner à droite. Rester à niveau sur le chemin principal qui contourne le mamelon. Au carrefour de 4 chemins, continuer à monter tout droit le chemin caillouteux

8) A la D9, continuer tout droit sur la route des Gourres puis du Pomeyret. Au hameau du Pomeyret, continuer sur le chemin principal en lacets. À la piste DFCI F8, continuer tout droit sur le GR. À la borne DFCI, prendre à droite, la route forestière de Joubelle (DFCI F1 forêt Domaniale de Montguillaume). Rejoindre la station de Réallon

9) A la station, descendre sur le parking puis la route en laissant les remontées mécaniques derrière vous. Après un 1er lacet, quitter la route principale à Pra Prunier et aller à gauche direction "Les Gourniers". Descendre ensuite sur la droite en gardant la piste principale. Continuer de descendre puis prendre légèrement à droite pour traverser le hameau des Mallets.

10) Monter sur la gauche en direction Les Granges. Continuer ensuite sur la piste principale vers Les Gourniers. Aux Tommelles, la piste laisse place à une route, rejoindre les Gourniers.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

Recommandations

Avant de partir vérifiez l'état de votre vélo, surveillez la météo et équipez vous selon la saison et la durée de votre randonnée.

Vous évoluez en zone de montagne, privilégiez des pneus de Gravel large, des freins à disque hydraulique et maîtrisez votre vitesse.

Prudence dans la descente du Hameau de Vière et pour rejoindre la vallée de la Durance.

Pour plus de confort faites appel à un moniteur de cyclisme

Secours : 112

Comment venir ?

Transports

SNCF : Gare de Chorges, Embrun <https://www.sncf-connect.com/>

Bus : Valserres, La Bâtie Neuve, Chorges, Puy Saint Eusèbe, Puy Sanières, Embrun Baratier, Les Orres, Remollon, Theus, Espinasse

Marseille-Briançon : (LER29)

Marseille, Nice : Lignes Express Régionales (LER) +33 (0)809 400 415

Grenoble : Transisère +33 (0)4 26 16 38 38

Gap-Barcelonnette (LER535)

Aire de covoiturage : Rond point des Orres - 05200 Baratier

Avion :

Aéroport Marseille Provence (188km) - +33 (0)820 811 414

Aéroport Grenoble Alpes Isère (158km) - +33 (0)4 76 65 48 48

Aéroport Lyon Saint Exupéry - (203 km) +33 (0)826 800 826

Aéroport Turin Caselle - (178km) + 39 011 567 63 85

Accès routier

De Grenoble, Lyon, Paris : RN 85 ou RN 75. A Gap RN 94 direction Briançon.

De Marseille, Montpellier A51 jusqu'à La Saulce, poursuivre en direction de Tallard (D942) et Briançon (RN 94).

Source